

COLLECTIVITÉ

COURCELLES-SAPICOURT

Arrondissement de Reims
Canton de Ville en Tardenois

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du mercredi 18 juin 2014

Par suite d'une convocation en date du 10 juin 2014, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice

11

Présents : Gérald MABILE, Jean MICHEL, Michel BACARISSE, Maurice ENGEMANN, Xavier CULEUX, Thierry PROLA.

présents

7

votants

9

Absents : Grégoire MAZZINI a donné pouvoir à Patrick DAHLEM et Pierre CARRE à Gérald MABILE.

Délibération n°

27/2014

Absents non excusés. Jacky LESUEUR, Philippe LEVEAUX.
Secrétaire de séance : MICHEL Jean.

Objet : TRAVAUX DE VOIRIE RUE PAUL BOUTON.

Monsieur le maire informe le conseil municipal sur la possibilité de procéder à la réalisation des trottoirs rue Paul Bouton en partant de la mairie jusqu'au numéro 7 de la même rue, ainsi qu'une partie du chemin du Bémont jusqu'au tennis. Il serait également possible d'enfouir les réseaux de télécommunication sur cette dernière partie.

La réfection de voirie sera à la charge du département et les trottoirs ainsi que l'enfouissement à la charge de la commune. Une demande de subvention pourra être déposée auprès du Conseil Général.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE la réalisation des trottoirs et l'enfouissement des réseaux de télécommunication sus cités,
DECIDE de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général de la Marne,
DECIDE de retenir l'entreprise VRD comme bureau d'étude et charge le Maire de signer le marché avec ce bureau d'étude.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

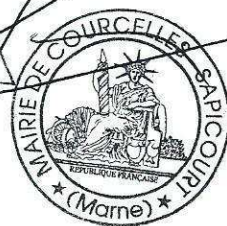
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 18 juin 2014

Affichage du 19 juin 2014

Le Maire

Patrick DAHLEM

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte
compte tenu de sa publication le 19 juin 2014
et de sa transmission en Sous-préfecture
Le



REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
de REIMS

27 JUIN 2014

